



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Que faudra-t-il faire pour atteindre la parité en politique dans le monde post-COVID-19?

Réunion parlementaire organisée par l'Union interparlementaire et ONU Femmes dans le cadre de la 65^e session de la Commission de la condition de la femme dont le thème prioritaire s'intitule *Participation pleine et effective des femmes à la prise de décisions dans la sphère publique, élimination de la violence, réalisation de l'égalité des sexes et autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles*

Mardi 23 mars 2021, réunion en ligne

NOTE D'ORIENTATION SUR LE DROIT DE PAROLE

La Réunion parlementaire aura lieu sur la plateforme Interprefy le **23 mars 2021**. Compte tenu du format en ligne de la CCF/CSW de cette année, la réunion se tiendra à deux moments différents le même jour. Les parlementaires devraient assister à une seule des deux options de réunion.

Option de réunion 1 : 23 mars 2021 de 8 h à 10 h (HAE, New York, 13 h à 15 h HNEC, Genève)

Option de réunion 2 : 23 mars 2021 de 11 h à 13 h (HAE, New York, 16 h à 18 h HNEC, Genève)

Chaque réunion comprendra deux séances de discussions avec modérateur sur des sujets spécifiques. Les parlementaires seront invités à s'exprimer sur les questions suivantes :

- **Séance 1 : La participation des femmes au parlement en 2021 et l'impact de la COVID-19**
 - *Votre parlement a-t-il récemment adopté une législation visant à améliorer la participation des femmes en politique ? Si oui, quelles stratégies se sont avérées efficaces pour parvenir à un consensus dans ce domaine ?*
 - *Le rôle et la contribution des femmes au parlement ont-ils changé dans le contexte de la COVID-19 ? Le leadership et les voix des femmes ont-ils gagné en visibilité et en soutien ? Ou, au contraire, les femmes ont-elles été tenues à l'écart des processus décisionnels clés ?*
- **Séance 2 : Mesures prioritaires pour la parité dans les parlements**
 - *Quels sont les principaux facteurs de réussite en ce qui concerne l'adoption ou le renforcement des quotas de femmes prévus par la loi et la mise en place de mécanismes d'application efficaces ?*
 - *Comment renforcer la participation des groupes de femmes sous-représentés, notamment les jeunes femmes, les femmes handicapées et les femmes appartenant à des minorités nationales ?*
 - *Quelles sont les principales parties prenantes et quelles sont les stratégies d'alliance possibles dans la quête de la parité hommes-femmes au parlement ?*
 - *Sur la base des enseignements tirés dans d'autres pays, quelles stratégies pourraient s'avérer les plus utiles pour atteindre la parité hommes-femmes dans votre parlement ?*

L'ordre du jour provisoire est disponible ici : www.ipu.org/fr/event/que-faudra-t-il-faire-pour-atteindre-la-parite-en-politique-dans-le-monde-post-covid-19.

Chaque séance sera ouverte par un modérateur, puis les intervenants feront de brèves présentations avant de laisser place à un débat modéré entre les participants.

Seuls les parlementaires nationaux des pays reconnus par l'ONU ou Membres de l'UIP sont autorisés à prendre la parole lors de la Réunion parlementaire.

Les membres des assemblées parlementaires régionales et internationales ayant le statut de Membre associé de l'UIP peuvent également prendre la parole lors de la Réunion parlementaire.

Les participants susmentionnés recevront un lien spécifique pour accéder à la réunion. Ce lien leur permettra de demander la parole durant les débats. Le lien sera envoyé aux adresses courriel indiquées sur le formulaire d'inscription disponible ici :

docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeADSkRTuvxfvQN42vbaD9mCiau3t6hTPOAFZ6Y9-HfsluEXg/viewform.

Les parlementaires peuvent demander la parole pour faire une déclaration spontanée. La liste des orateurs ne sera pas annoncée à l'avance : ils seront invités à prendre la parole par le modérateur au cours de la réunion si le temps le permet.

Afin de faciliter des débats animés et interactifs, il ne sera pas possible de contribuer aux débats par le biais de déclarations vidéo préenregistrées.

Chaque intervention spontanée des participants **ne devra pas dépasser deux minutes (maximum)** dans l'une ou l'autre des deux séances des débats modérés énumérés ci-dessus.

Les membres des parlements nationaux et les membres des assemblées parlementaires régionales et internationales sont invités à faire part de leurs remarques via la fonction de messagerie instantanée de l'événement.

En outre, pour garantir le bon déroulement des débats, il est vivement recommandé aux participants de se familiariser avec le Guide Interprefy et la note sur les dispositions techniques, qui seront disponibles sur la page web suivante : www.ipu.org/fr/event/que-faudra-t-il-faire-pour-atteindre-la-parite-en-politique-dans-le-monde-post-covid-19.